

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



14
البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

24^{ème} session du Groupe de travail sur l'EPU

Rapport de la Belgique

Déclaration de la délégation algérienne le 20 janvier 2016

Monsieur le Président ;

La délégation algérienne souhaite la bienvenue à la délégation belge présente parmi-nous aujourd'hui, dans le cadre de la présentation de son deuxième rapport national, au titre du mécanisme de l'Examen périodique universel.

L'Algérie note avec satisfaction les démarches entreprises par la Belgique afin d'améliorer et de consolider les droits de l'homme notamment, en ratifiant le protocole facultatif au pacte international sur les droits économiques, sociaux, culturels et le protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de communications dans le cadre des droits de l'homme.

Ma délégation se félicite également de la promulgation de nouvelles législations nationales, prenant en compte les observations et orientations du premier UPR, comme la loi du 14 janvier 2013 qui prévoit des peines plus lourdes pour certaines infractions en cas de circonstances aggravantes tenant à des motifs discriminatoires, notamment raciaux.

Conformément à l'esprit d'échange et de coopération qui guide les travaux de l'Examen Périodique Universel, ma délégation souhaite présenter à la délégation belge les recommandations suivantes :

- Ratifier la convention relative à la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.
- consolider l'égalité hommes-femmes dans le domaine professionnel en appliquant le principe « A grade égal, salaire égal » dans le système de rémunération, afin de réduire les écarts des salaires liés

au genre, qui par conséquence engendre des écarts entre les pensions de retraite homme-femme ;

- Entreprendre les démarches nécessaires pour, d'une part, mieux protéger toutes les victimes des discriminations xénophobes, notamment islamophobes et d'autre part, mener des campagnes de sensibilisation, afin de contrecarrer les amalgames entre migrants, musulmans et terrorisme.

Enfin, nous souhaitons plein succès à la Belgique dans la mise en œuvre des recommandations qui lui ont été adressées.

Je vous remercie Monsieur le Président.